

PV de l'Assemblée générale de l'ATE Jura du 18 février 2016 à Glovelier

Personnes présentes : Jacques Villars, Maryse Villars, Jean-Marc Comment, Christiane Comment, Philippe Riat, Reto Olgiati, Dominique Olgiati, Gérard Rais, Roland Bovée, Urs Hoehn, Daniel Milani, Emmanuel Martinoli, Lise-Marie Fleury Minder, Madeleine Lechmann, Matthias Müller, Jean-Arsène Jossen

Le président Anselme Voirol souhaite la bienvenue aux personnes présentes et prie d'excuser les personnes suivantes : Anouk Leippert, Stéphanie Bart, Antoine Voisard, Caroline Beglinger, Pierre Marquis, Mireille et Jean Beuchat, Sonia Burri, Lucienne Merguin Rossé, Suzanne Maître-Schindelholz, Conseil communal de Delémont, Nicolas Comment, Sylvie Cortat Frey, Michel Frey, Adrian Schulé, Jean-Pierre Sorg, Claude Hêche et Roberto Segalla.

Le président présente l'ordre du jour et constate qu'aucune proposition d'ajout ne nous est parvenue avant le 13 février (ni après).

1. Approbation du PV de l'AG du 22 mai 2015

Le PV de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité (il est en ligne sur le site Internet de la section).

2. Présentation et discussion du rapport d'activités 2015

Jean-Arsène Jossen commente les différents points du rapport d'activité 2015.

Les débats ont largement évoqués les perturbations provoquées par le changement d'horaire des CFF de décembre 2015. La stratégie à adopter lorsqu'une correspondance est perdue, en général en gare de Bienne, est d'écrire directement au directeur des CFF, Andreas Meyer, soit par courrier postal, soit par e-mail : andreas.meyer@cff.ch pour lui signaler le problème. M. Meyer est très sensible à l'image des CFF dans le public et dans la presse et il répond personnellement à chaque usager mécontent.

L'exploitation future de la ligne Bienne-Delémont-Delle-Belfort a aussi retenu l'attention de l'assistance. Selon l'Est Républicain du 5 septembre dernier, information qui semble se confirmer, les trains suisses ne relieraient pas les hubs de Bienne et de Belfort, ils n'iraient que jusqu'à la gare TGV. Ainsi, pour chaque trajet entre Bienne et Belfort et entre Belfort et Bienne, le voyageur serait obligé de changer de train à la gare TGV. Il n'y aurait pas de liaison directe entre Bienne et Belfort. Ceci est d'une absurdité totale contre laquelle nous nous élevons fermement.

3. Présentation des comptes 2015

Les comptes montrent un excédent de recettes de 3'878 francs. Les vérificateurs, Sonia Burri-Schmassman et Joël Vallat ont vérifié les comptes, les écritures correspondent aux pièces justificatives. Ils ont trouvé les comptes parfaitement tenus et proposent à l'assemblée d'en donner décharge à la caissière, ce qui est fait à l'unanimité.

4. Budget 2016

Anselme Voirol présente le budget 2016 avec une perte prévue de 1'260 francs. Une proposition est faite d'augmenter la somme prévue pour la campagne Gothard de 2'500 à 5'000 francs, ce qui est accepté à l'unanimité. Jean-Marc Comment fait remarquer que les cartes communes nous rapportent 2'350 francs alors que les frais des même cartes communes se montent à 1'600 francs. Nous faisons donc un bénéfice de 750 francs. Il demande de voir si au lieu d'offrir un carte journalière gratuite suite à l'achat de 10 cartes nous ne pourrions pas le faire à l'achat de 8 cartes par exemple. Le comité va examiner la faisabilité de cette demande.

5. Élections statutaires

Le président a bien relu les statuts de la section et signale que selon les statuts, le secrétaire politique fait d'office partie du comité. Il doit donc, pour être en accord avec les statuts reprendre sa place au comité. Ensuite le président demande si dans l'assemblée quelqu'un veut rejoindre le comité. Personne ne s'annonce. Anselme indique ensuite, que conformément aux statuts de la section, les séances de comité peuvent être suivies par les membres. Il demande ensuite de renommer en bloc le comité : Anselme Voirol, Président, Roberto Segalla, Vice-président, Stéphanie Bart, caissière, Anouk Leippert, Erica Hennequin, Daniel Milani, Gérard Rais, Urs Hoehn, Adrian Schulé et Jean-Arsène Jossen, secrétaire politique.

6. Présentation et discussion du programme d'activités 2016

Jean-Arsène Jossen présente le programme d'activité 2016 (à compléter).

Jacques Villars demande s'il ne serait pas mieux de présenter le programme d'activités avant le budget ? Ce serait effectivement plus logique. On va vérifier si les statuts le permettent.

Jean-Marc Comment signale que la Chambre d'agriculture a fait opposition au projet de l'entreprise Cartier à Glovelier, dans le but de préserver des terres agricoles. La proposition est faite de nous approcher de l'entreprise Cartier pour les encourager à mettre en place un plan de mobilité de l'entreprise, car les terrains perdus par l'agriculture seraient voués à des parkings. Madeleine Lechmann propose de prendre exemple avec les sections de l'ATE du canton de Vaud et du canton de Neuchâtel, qui ont pu entrer en matière sur ce point avec des entreprises et obtenir de bons résultats. Jean-Marc dit que des parkings souterrains seraient préférables à cette emprise sur les terres agricoles.

Jean-Marc Comment signale l'existence d'un écoquartier à Develier et propose à l'ATE de se mettre en contact avec la bourgeoisie de Develier, promotrice du projet, pour intervenir de façon constructive. Jean-Marc Comment signale enfin que le nouvel horaire n'a pas que des effets négatifs et conséquences de ce nouvel horaire, la gare de St Ursanne devient une gare relais pour les travailleurs frontaliers. À étudier.

7. Divers

Rien à signaler.

La partie statutaire a été suivie d'un grand meeting contre le deuxième tunnel routier au Gothard. En raison de la grippe et de retards dû à des perturbations sur le réseau des CFF, il a fallu un peu improviser.

Emmanuel Martinoli, de Médecins en faveur de l'environnement a ouvert les débats, suivi par M. Pierre-Alain Fridez, conseiller national. La parole a ensuite été donnée à M. Matthias Müller, membre de la direction de l'ATE Suisse. La soirée s'est terminée avec M. Pietro Gianolli, secrétaire du Syndicat du personnel des transports, SEV, pour la Suisse italienne. La discussion a parfois été très animée. La question de la sécurité dans le tunnel du Gothard a largement dominé les débats. Avec la solution proposée par le Parlement et le Conseil fédéral le problème de la sécurité ne serait réglé que dans 20 ans, lorsqu'un nouveau tunnel serait mis en service et l'ancien tunnel rénové. C'est très (trop) long, si il a vraiment un problème de sécurité à régler. Dans 20 ans, les voitures et les camions seront pratiquement tous équipés de dispositifs « intelligents » rendant une collision frontale improbable. La question de la sécurité peut-être réglée dans les 5 prochaines années par une rénovation intelligente du tunnel actuel. La pollution dans le Sud du Tessin a été largement débattue. M. Gianolli, qui habite Mendrisio, a reconnu qu'une part de la pollution est liée à une politique de développement économique favorisant l'installation d'entreprises à faible valeur ajoutée dans le Sud du Tessin. Pour remédier à cela l'effort est maintenant porté vers les transports en commun, par la construction d'une ligne de chemin de fer transfrontalière. Mais cela ne doit pas faire oublier que depuis la mise en service de l'autoroute, le trafic a été multiplié par huit et que ce trafic, avec de nombreux poids lourds, contribue fortement à la pollution. Il faut donc aussi agir sur cette source de pollution en favorisant le transfert route – rail, ce dont tout le monde est d'accord, entre Bâle et l'Italie.

Jean-Arsène Jossen
Le 21 février 2016